

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-2899						
OBJET	Recommander au conseil d'adjuger le contrat DOS-1646 et débiter les travaux de réfection sur demande de bordures, de trottoirs, d'escaliers, de murets et de dalles							
No dossier(s) interne(s) : DOS-1646 No LV : NE S'APPLIQUE PAS DISTRICT(S) : 00-Tous les districts								
<p>Actions : ADJUDICATION</p> <p>Demande d'achat : Oui CT requis : Oui</p> <p>Contrat</p> <p>No contrat : DOS-1646 Montant : 7 128 450,00 \$ Mode de sollicitation : SP-Soumission publique Type de contrat : Exécution de travaux Durée du contrat : 36 mois Récurrence : Oui Nombre d'addendas : 1 Résultat : Cojalac inc. 7 128 450,00 \$ (incluant TPS et TVQ)</p> <p>Unité(s) administrative(s) concernée(s) Service des travaux publics</p> <p>Financement</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 50%;">No Règlement L-12978-F</td> <td style="width: 50%;">Titre Décrétant un emprunt maximal de 13 300 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière</td> </tr> </table>			No Règlement L-12978-F	Titre Décrétant un emprunt maximal de 13 300 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière				
No Règlement L-12978-F	Titre Décrétant un emprunt maximal de 13 300 000 \$ aux fins d'exécuter des dépenses en immobilisations relatives à des travaux permanents de pavage, de bordures, de trottoirs, d'éclairage et de signalisation routière							
<p>DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)</p> <table border="0" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 33%;"><u>Date</u></td> <td style="width: 33%;"><u>No résolution</u></td> <td style="width: 33%;"><u>Objet</u></td> </tr> <tr> <td>2021-05-04</td> <td>CM-20210504-415</td> <td>ADJUDICATION - CONTRAT SP-29970</td> </tr> </table> <p>Résumé Sur recommandation du comité exécutif,</p> <p>IL EST PROPOSÉ PAR : Nicholas Borne APPUYÉ PAR : Aline Dib</p> <p>et résolu:</p> <p>d'adjuger le contrat SP-29970, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les travaux de réfection des bordures et des trottoirs en béton sur demande dans diverses rues de la Ville de Laval, pour une période de 3 ans, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:</p> <p>Construction Larotek inc. 7 759 950,19 \$.</p> <p>Un débat s'engage.</p> <p>Le vote est demandé par David De Cotis sur la proposition principale, laquelle est adoptée par un compte de 15 en faveur et de 5 contre:</p> <p>M. Stéphane Boyer, vice-président du comité exécutif, et les conseillers Sandra Desmeules, Virginie Dufour, Ray Khalil, Aline Dib, Éric Morasse, Aram Elagoz, Nicholas Borne, Vasilios Karidogiannis, Sandra El-Helou, Michel Trottier, Claude Larochelle, Daniel Hébert, Michel Poissant et Jocelyne Frédéric-Gauthier se prononcent en faveur de la proposition;</p> <p>les conseillers Isabella Tassoni, Paolo Galati, David De Cotis, Aglaia Revelakis et Yannick Langlois se prononcent contre la proposition.</p> <p style="text-align: center;">ADOPTÉ</p> <p>(SD-2021-1611)</p>			<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>	2021-05-04	CM-20210504-415	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29970
<u>Date</u>	<u>No résolution</u>	<u>Objet</u>						
2021-05-04	CM-20210504-415	ADJUDICATION - CONTRAT SP-29970						

SERVICE / DIVISION	Service de l'approvisionnement / Achats	No SD SD-2023-2899
<p>CONTEXTE / JUSTIFICATIONS</p> <p>Le présent contrat à exécution sur demande d'une durée de 3 ans a pour but d'effectuer selon les besoins de la Ville la réfection de bordures, trottoirs, escaliers, murets et dalles en béton.</p> <p>Ces travaux peuvent être requis après une excavation pour réparer un égout ou aqueduc, ou un nouveau branchement, lorsque le trottoir ou les bordures sont détruits. Dans un tel cas, la remise en état initial est requise. Il peut aussi y avoir des travaux lorsqu'un trottoir devient dangereux (affaissement) ou bien pour des raisons d'esthétisme (trottoir très âgé et abimé). Ce contrat vise également la réfection des dalles et des escaliers de béton du côté citoyen qui peuvent être détruits lors de travaux et doivent être remis en état identique.</p> <p>Sans s'y limiter ces travaux consistent principalement à la réfection des trottoirs et bordures, la confection d'entrées charretières et de rampes d'accès pour handicapés, la fabrication de murets, d'escaliers et de dalles, entre autres.</p> <p>Ce nouveau contrat a pour but de remplacer le contrat SP-29970 dont l'échéance, selon la consommation, parviendrait au mois d'août 2023. À noter que la fin de la durée contractuelle dudit contrat était prévue initialement au mois de juin 2024. Cependant, grâce à des disponibilités budgétaires supplémentaires en 2021 et 2022, le Service des travaux publics a eu l'occasion de réaliser beaucoup plus de travaux que ceux prévus initialement, ce qui a accéléré la consommation du contrat.</p> <p>STRATÉGIE D'APPROVISIONNEMENT =====</p> <p>Le montant soumissionné, dans le formulaire de soumission, ne sert qu'à déterminer le plus bas soumissionnaire conforme selon les prix unitaires, car l'adjudication du contrat se fait sur la base d'une enveloppe budgétaire. Ainsi, les quantités au bordereau de soumission sont fournies à titre indicatif seulement et peuvent être augmentées ou diminuées, s'il y a lieu, à la discrétion de la Ville tout en respectant le budget prévu.</p> <p>La Ville ne s'engage à aucun montant minimum des travaux et ne peut pas dépasser l'enveloppe budgétaire prévue. Le contrat se limitera aux seules dépenses effectuées par la Ville au cours de la période contractuelle.</p> <p>Mode d'adjudication : plus bas soumissionnaire conforme (PBSC).</p> <p>ANALYSE DES SOUMISSIONS =====</p> <p>Après 22 jours de publication, 7 entrepreneurs ont acheté les documents d'appel d'offres. 2 ont déposé une offre, 4 ont retourné le formulaire de non-participation et l'autre ne l'a pas retourné, malgré nos demandes.</p> <p>Après vérification et analyse, les compagnies suivantes ont déposé une offre (incluant TPS et TVQ) :</p> <p>Cojalac inc. : 8 439 532,92 \$ (recommandé) Construction Larotek inc. : 9 784 544,96 \$</p> <p>Écart entre l'estimation 7 198 342,42 \$ et le prix soumis par le plus bas soumissionnaire conforme (incluant TPS et TVQ): 1 241 190,50 \$ 17% (défavorable)</p> <p>L'adjudication se fait sur la base d'une enveloppe budgétaire de 7 128 450 \$ (incluant TPS et TVQ).</p> <p>L'écart peut s'expliquer d'une part par le fait que les prix soumis pour les principaux items en béton (trottoirs et bordures) sont nettement supérieurs aux prix estimés, et ce malgré le fait qu'une bonne indexation a été appliquée aux prix du contrat précédent sur lesquels l'estimé est basé.</p> <p>ABSTENTIONS =====</p> <p>Demix Construction, Une Division de Groupe CRH Canada inc. / La période de publication leur empêchait de préparer la soumission (trop occupé); Uniroc Construction inc. et Duroking Bordures et trottoirs / Les délais d'exécution ne conviennent pas à leurs entreprises; Pavage Jérômien inc. / Leurs engagements dans d'autres projets ne leur permettent pas d'effectuer le nôtre dans le délai requis.</p>		
<p>IMPACTS MAJEURS</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>ASPECTS FINANCIERS</p> <p>Contrat à exécution sur demande, les crédits seront autorisés et engagés au fur et à mesure de l'expression des besoins.</p>		
<p>CULTURE</p> <p>NE S'APPLIQUE PAS</p>		
<p>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</p> <p>Début des travaux planifié au mois d'août 2023, et ce, après épuisement du bon de commande relatif au contrat SP-29970.</p>		

